

**DECISION**

N°..... du 19 21 JAN 2025

**Relative au lancement d'un Appel à Candidatures pour le recrutement d'un (01) ingénieur chargé du suivi des études en Voirie au sein de l'Agence Régionale d'Exécution des Projets de la région Fès-Meknès**

**Le Directeur de l'Agence Régionale d'Exécution des Projets de la région Fès-Meknès,**

- Vu le Dahir n° 1-58-008 du 4 chaabane 1377 (24 février 1958) portant statut général de la fonction publique (B.O. n° 2372 du 11 avril 1958) ;
- Vu le Dahir n° 1-15-83 du 20 ramadan 1436 (7 juillet 2015) portant promulgation de la loi organique n° 111-14 relative aux régions, notamment ses articles 128 à 144 portant création des Agences Régionales d'Exécution des projets auprès des Régions ;
- Vu le Dahir n° 1-03-195 du 16 ramadan 1424 portant promulgation de la loi n° 69-00 relative au contrôle financier de l'Etat sur les entreprises publiques et autres organismes ;
- Vu la circulaire de Monsieur le Chef du Gouvernement n° 24-12-cab du 22 Octobre 2012 sur les modalités de recrutement au sein des établissements et entreprises publics ;
- Vu le statut du personnel de l'AREP de la région Fès-Meknès dûment approuvé par le Ministère de l'Economie et des Finances en date du 27 juillet 2017 tel qu'il a été modifié et completé ;
- Vu la loi cadre du personnel de l'AREP-FM au titre de l'année budgétaire 2024 telle modifiée ;
- Vu la nécessité du service.

**DECIDE :**

**Article 1 :**  
 Il est lancé par l'Agence Régionale d'Exécution des Projets de la région Fès-Meknès (AREP-FM) un Appel A Candidatures pour le recrutement par contrat d'un (01) ingénieur chargé du suivi des études en Voirie.  
 Les missions principales et les domaines de compétences requises pour ledit poste sont fixés dans la fiche de poste jointe à la présente décision.

**Article 2 :**  
 Cet Appel A Candidatures est ouvert aux candidates et candidats de nationalité marocaine intéressé-e-s par le poste précité, et remplissant obligatoirement les conditions suivantes :

Poste	Diplôme et Spécialité	Expérience professionnelle justifiée
Ingénieur chargé du suivi des études de Voirie	Diplôme d'Ingénieur d'Etat. Spécialité : Génie Civil, Génie Rural, Génie Urbain ou toute spécialité connexe.	Au moins trois (03) ans d'expérience effective en relation avec ledit poste après l'obtention du diplôme demandé.

**Article 3 :**

Le dossier de candidature est constitué des documents suivants :

1. Demande adressée à Monsieur le Directeur de l'Agence Régionale d'Exécution des Projets de la Région Fès - Meknès ;
2. Copie de la CIN ;
3. Copie du diplôme d'Ingénieur d'Etat ou certificats obtenus ;
4. Copie des attestations de travail ou des documents justifiant l'expérience exigée ;
5. Curriculum vitae portant la photo, le numéro de téléphone et l'adresse électronique du candidat.

**Article 4 :**

Les dossiers de candidature doivent être envoyés obligatoirement par mail à l'adresse suivante : DRHAI@arepfm.ma , en un seul dossier PDF en mentionnant la référence AAC/IEV/2025 dans l'objet de l'e-mail ;

Et ce, avant le .....  
**12 FEB 2025**

**Article 5 :**

Tout dossier incomplet, parvenu hors délai ou ne correspondant pas au profil demandé sera automatiquement écarté.

**Article 6 :**

Une commission désignée par décision de Monsieur le Directeur de l'Agence Régionale d'Exécution des Projets de la région Fès-Meknès, sera chargée de l'examen des dossiers de candidature.

**Article 7 :**

La liste des candidats admis définitivement sera publiée sur le portail de l'emploi public [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma) et sera affichée dans les locaux de l'agence.

  
 Directeur de l'Agence Régionale  
 d'Exécution des Projets  
 Région Fès - Meknès  
**Youssef ZIANI**